BIENVENUE au Collège Paul VAILLANT-COUTURIER

REUNION D'ACCUEIL

PARENTS 6ème

MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Le collège en quelques chiffres

Le personnel de l'établissement

L'EQUIPE DE DIRECTION
Une Principale
Une Principale adjointe
Un Gestionnaire

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE
2 Secrétaires

Le RESEAU

Le POLE MEDICO-SOCIAL-ORIENTATION
1 Médecin
2 Infirmières
1 Assistante Sociale
1 PsyEN

Le POLE TECHNIQUE
1 Agent d'Accueil
1 Agent de Maintenance et d'Entretien
3 Agents d'Entretien et de ½ pension

L'EQUIPE ENSEIGNANTE
50 Enseignants
2 Professeures Documentalistes
1 Enseignante ULIS
1 Enseignant UPE2A

L'EQUIPE VIE SCOLAIRE
2 CPE
13 Assistants d'Education

Les AVS

Les cycles au collège

Organisation du parcours scolaire

Décret n°2013-682 du 24 juillet 2013

Cycle 4 :
Approfondissement
5ème – 4ème – 3ème

Cycle 3 :
Consolidation
CM1 – CM2 – 6ème

Cycle 2 :
Apprentissages fondamentaux
CP – CE1 – CE2

Cycle 1 :
Apprentissages premiers
Ecole maternelle : PS, MS et GS

Le collège en quelques chiffres

Les élèves

Le Collège P. Vaillant-Couturier accueille les élèves

- de PVC1
- de PVC2
- de Jean Macé
- de Ambroise Thomas

EFFECTIF GLOBAL PREVISIONNEL

A la rentrée 2020, le collège accueillera environ 630 élèves de la 6ème à la 3ème, répartis ainsi :

165 élèves de 6ème = 76 classes

172 élèves de 5ème = 7 classes

138 élèves de 4ème = 5 classes

152 élèves de 3ème = 6 classes

12 élèves en dispositif ULIS

1 dispositif UPE2A avec déjà 22 élèves

Le protocole sanitaire: les gestes barrière

- Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du collège

- Il doit couvrir le visage du nez au menton

- Le changer entre le matin et l'après-midi

- En avoir un de rechange (si l'élastique craque ou s'il tombe…)

- Ne pas y toucher autrement que par l'élastique

Le protocole sanitaire: les gestes barrière

- La circulation à droite

Le protocole sanitaire: les gestes barrière

- Conserver ses distances

Le protocole sanitaire: les gestes barrière

- Se laver régulièrement les mains

au savon

ou se passer du gel hydroalcoolique

Le protocole sanitaire: les gestes barrière

- Avoir son matériel
- car pas d'échange de matériel
- L'élève peut apporter une petite bouteille d'eau <u>à son nom</u> pour se désaltérer (car il n'aura pas accès aux sanitaires librement).

- Si j'ai EPS, je mets directement ma tenue et je prends une bouteille d'eau.

Le protocole sanitaire: les gestes barrière

- Aérer

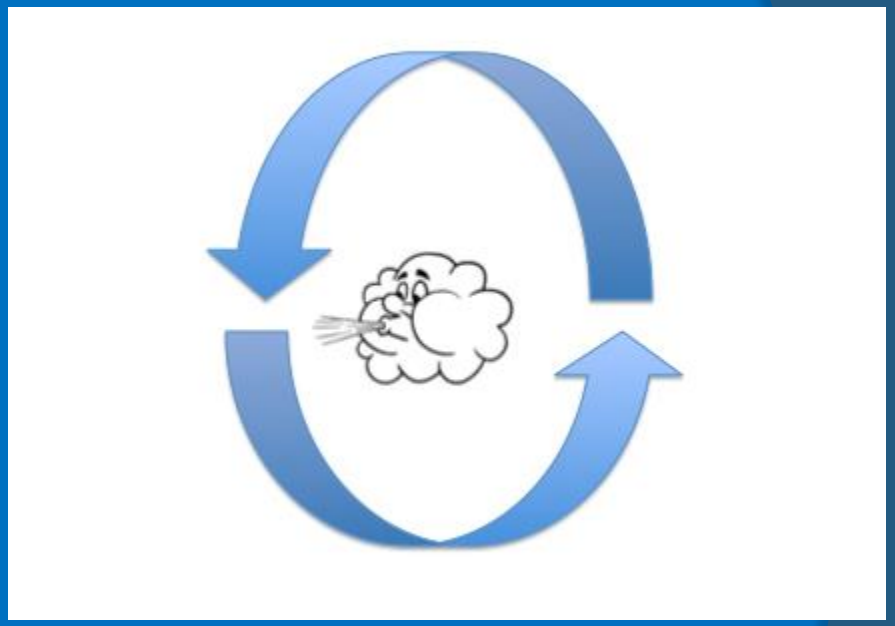

Le protocole sanitaire

Etre attentif aux symptômes et à sa température:

Si un des membres de la famille est malade et présente des symptômes du coronavirus, l'enfant reste à la maison et passe le test.

Si l'enfant a plus de 37, 8 °C ou des symptômes, il reste à la maison.

Les parents doivent prévenir le collège impérativement dans les deux cas.

Ce qui change en 6ème

- Un professeur principal
- Un professeur pour chaque discipline
- Plusieurs salles et des déplacements
- Un Emploi du temps qui varie chaque jour et des horaires nouveaux
- Le travail à la maison et l'organisation du matériel
- Les relations avec les adultes du collège
- Le pôle vie scolaire
- Le carnet de correspondance
- Des activités périscolaires différentes

Les disciplines enseignées en 6ème

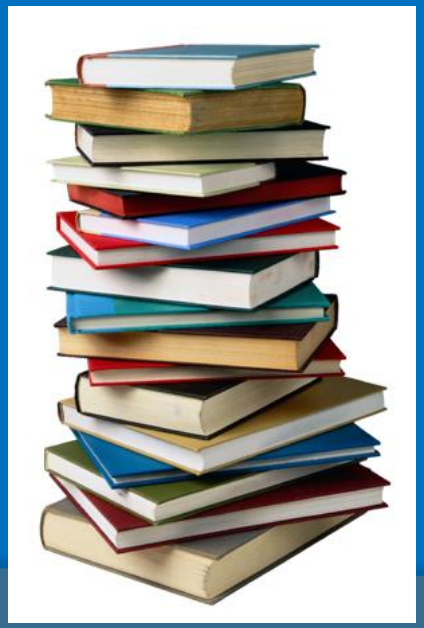

Français

Mathématiques

Histoire-Géographie - Education morale et civique

Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

Technologie

Langues vivantes:
- LV1: Anglais
- LV2: Allemand ou Arabe pour les bilangues
(Espagnol possible en 5ème en LV2 pour les autres)

Arts plastiques

Education musicale

Education Physique et Sportive (EPS)

Sciences Physiques

<u>+ les options</u>
Latin (à partir de la 5ème)

Les horaires en classe de 6ème

Français: 4h00

Mathématiques: 4h30

Histoire-Géo-ECM: 3h30

SVT: 1h30 (dont 30 min. en groupe)

Sciences physiques: 1h00

Technologie:1h30 (dont 30 min. en groupe)

Anglais: 4h00 (ou 3h00 pour les bilangues et 3h00 d'allemand ou d'arabe)

Arts plastiques: 1h00

Education musicale: 1h00

EPS: 4h00

- Soit un total de 26h00.

- S'ajoutent à ces heures:
  - l'accompagnement éducatif
  - Les heures de vie de classe: 10 heures réparties sur l'année.

- **Et le travail personnel à la maison.**

Les compétences

- Les langages pour penser et communiquer: https://dai.ly/x2neach

- Les méthodes et outils pour apprendre: https://dai.ly/x2nebhe

- La formation de la personne et du citoyen https://dai.ly/x2nfeul

- Les systèmes naturels et les systèmes techniques: https://dai.ly/x2nebz1

- Les représentations du monde et de l'activité humaine: https://dai.ly/x2mw9fd

Le LSU

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.
6 ans
16 ans
DOMAINE 1
LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER
Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :
• langue française
• langues vivantes étrangères ou régionales
• langages mathématiques, scientifiques et informatiques
• langages des arts et du corps
DOMAINE 2
LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE
Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :
• accès à l'information et à la documentation
• outils numériques
• conduite de projets individuels et collectifs
• organisation des apprentissages
DOMAINE 3
LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN
Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :
• apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
• formation morale et civique
• respect des choix personnels et des responsabilités individuelles
DOMAINE 4
LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES
Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :
• approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
• curiosité et sens de l'observation
• capacité à résoudre des problèmes
DOMAINE 5
LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE
Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :
• compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
• interprétation des productions culturelles humaines
• connaissance du monde social contemporain
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015
© avril 2015

Livret scolaire
[Prénom] [Nom]
Né(e) le [jj/mm/aaaa]

L’Accompagnement personnalisé

Renforcement de l’accompagnement personnalisé

180 heures réparties sur les 4 niveaux

plus particulièrement sur le cycle 4

entre maintenant et les vacances d’octobre.

Les fondamentaux

4 PRIORITÉS POUR RENFORCER LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX

De nouvelles recommandations pédagogiques viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage, par tous les élèves du primaire, des savoirs fondamentaux :

LIRE	ÉCRIRE	COMPTER	RESPECTER AUTRUI

https://www.education.gouv.fr/4-priorites-pour-renforcer-la-maitrise-des-fondamentaux-9056

Les EPI

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.
6 ans
16 ans
DOMAINE 1
LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER
Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :
• langue française
• langues vivantes étrangères ou régionales
• langages mathématiques, scientifiques et informatiques
• langages des arts et du corps
DOMAINE 2
LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE
Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :
• accès à l'information et à la documentation
• outils numériques
• conduite de projets individuels et collectifs
• organisation des apprentissages
DOMAINE 3
LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN
Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :
• apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
• formation morale et civique
• respect des choix personnels et des responsabilités individuelles
DOMAINE 4
LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES
Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :
• approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
• curiosité et sens de l'observation
• capacité à résoudre des problèmes
DOMAINE 5
LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE
Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :
• compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
• interprétation des productions culturelles humaines
• connaissance du monde social contemporain
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015
© avril 2015

Les Parcours

Les Parcours

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

L'application nationale ***FOLIOS*** peut aider élèves et enseignants dans le suivi des parcours.

Des concours pédagogiques

KANGOUROU mathématiques

BIG CHALLENGE en anglais

DEFIS MOTS en français

avec une cérémonie de remise de prix

Les outils indispensables

- Carnet de correspondance
- Agenda
- Trousse
- Cahier de brouillon
- Feuilles
- Cahiers et/ou classeurs

Attention:
les oublis répétés du carnet, de l'agenda ou du matériel de classe pénalisent la scolarité de l'élève et entraînent des punitions.

- Avoir son matériel est indispensable pour pouvoir apprendre et pour ne pas déranger ses camarades.

- C'est le 1er bon point pour une bonne scolarité au collège.

Une journée type au collège

8h10: ouverture du collège
8h20: première sonnerie
8h25: deuxième sonnerie

- Cours de la matinée de 8h25 à 12h35 (M1, M2, M3, M4)
- cours de l'après-midi de 13h55 à 17h05 (S1, S2, S3)

Chaque cours dure 50 à 55 minutes

- Récréations:
Matin: 10h10/10h25
Après-midi: 15h50/16h05

- Pause déjeuner de 12h35 à 13h45

- Les élèves entrent au collège en présentant leur carnet de correspondance et en saluant les adultes.
- A 8h20,les élèves montent seuls en cours.
- Après chaque récréation et après la pause déjeuner, les élèves montent également seuls en cours.
- Entre deux cours (sans récréation), les élèves se déplacent calmement et rapidement dans le collège pour se rendre dans la salle de leur cours suivant.

Un exemple d'Emploi du Temps

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h25	ED.PHYSIQUE & SPORT. JOURDAIN M.	FRANCAIS ORANGE MARIE B. 103	FRANCAIS ORANGE MARIE B. 103	TECHNOLOGIE MILOSAVLJEVIC N. 209	MATHEMATIQUES ARBAOUI M. 308 / SCIENCES VIE & TE... BOURRIE B. 304
09h20		HISTOIRE-GEOGRAPHIE BRAY J. 110	ALLEMAND LV1 DARTOIS-MITRANSKY S. [6ALL1] 108	MATHEMATIQUES ARBAOUI M. 308	FRANCAIS ORANGE MARIE B. 103
10h30	MATHEMATIQUES ARBAOUI M. 308	ANGLAIS LV1 DODIER L. [612AGL BIL] 203	ED.PHYSIQUE & SPORT. JOURDAIN M.	FRANCAIS ORANGE MARIE B. 103	EDUCATION MUSICALE BENDRISS K. 04 MUSIQUE
11h45	ALLEMAND LV1 DARTOIS-MITRANSKY S. [6ALL1] 108	ARTS PLASTIQUES MONIEZ D. 01 ARTS PLASTIQUES		ANGLAIS LV1 DODIER L. [612AGL BIL] 203	
12h35					
13h55	FRANCAIS ORANGE MARIE B. OUGGOURNI L. 107	PHYSIQUE-CHIMIE FORVEILLE A. 307		HISTOIRE-GEOGRAPHIE BRAY J. 110	PHYSIQUE-CHIMIE FORVEILLE A. 305
14h55	ANGLAIS LV1 DODIER L. [612AGL BIL] 201	MATHEMATIQUES ARBAOUI M. 308		SCIENCES VIE & TERRE BOURRIE B. 304	HISTOIRE-GEOGRAPHIE BRAY J. 110
16h10		ALLEMAND LV1 DARTOIS-MITRANSKY S. [6ALL1] 108			
17h10					
18h05					

Le règlement intérieur

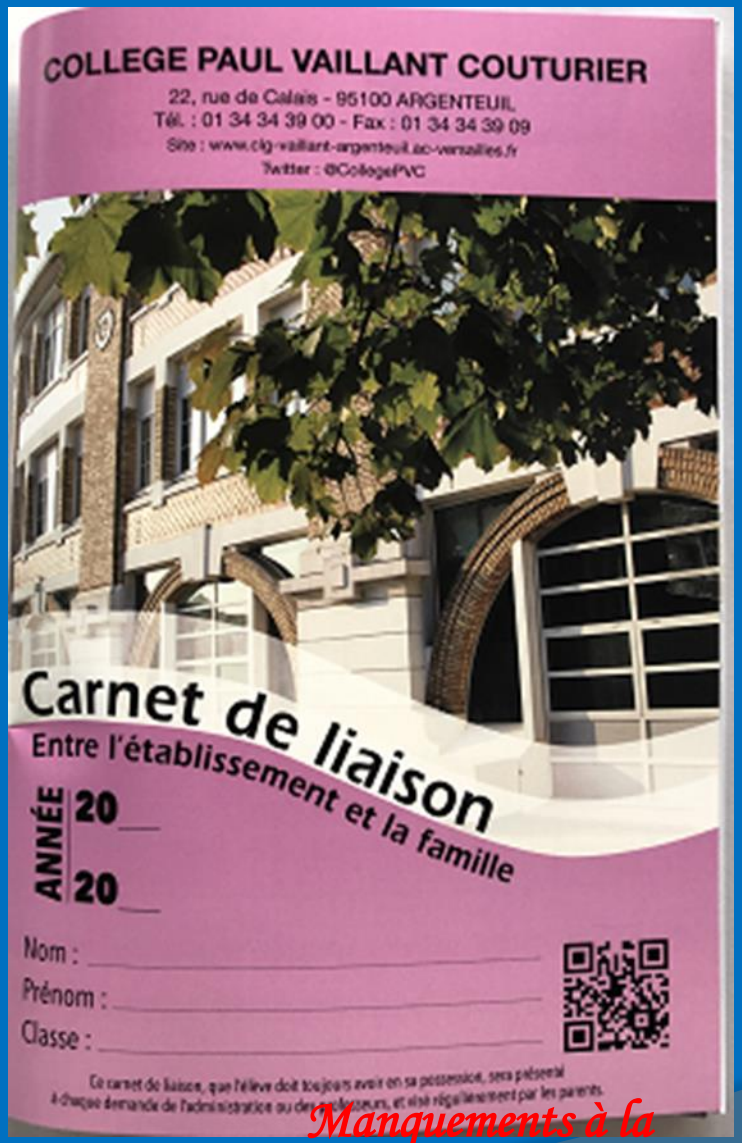

Exclusion de cours

Correspondance

Retenues

Absence

Renseignements

Retard

Travail non fait

Oubli de matériel

Manquements à la discipline

Le règlement intérieur

- Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où doivent s'appliquer des règles élémentaires de « vivre ensemble ».

- L'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat de travail favorable et à développer une confiance partagée entre adultes et élèves.

- Les élèves et leurs parents s'engagent à respecter le Règlement intérieur en le signant en début d'année.

Les clés de la réussite

L’attention et la participation en classe dans tous les cours.

La motivation et la persévérance dans son travail.

Le respect de soi et des autres, élèves comme adultes.

Une attitude respectueuse des règles de civilité.

Le travail personnel

C’est une des conditions de réussite au collège

Quelques conseils de méthodologie:

- La tenue rigoureuse de son agenda et la consultation régulière du cahier de textes sur Pronote (en passant par l’ENT).

- L’organisation de son travail en s’avançant régulièrement.

- L’apprentissage régulier des leçons:
    - lire plusieurs fois la leçon et plusieurs jours durant
    - chercher le sens des mots incompris dans un dictionnaire
    - retenir par cœur le plan et les mots importants: à retranscrire par écrit
    - se faire interroger si possible par quelqu’un pour vérifier la compréhension.

En cas d’absence, penser à demander les cours et le travail à effectuer à un camarade de classe.

Le travail personnel:

Devoirs Faits

- **Quand ?**
  - Du lundi au vendredi entre 16h et 18h pour tous les élèves volontaires, surtout les 6è et 5ème
- **Par qui ?**
  - Des enseignants
  - Des assistants pédagogiques et d'éducation
  - Des intervenants extérieurs (responsables d'association de soutien..)

  - Petits groupes de travail, aide pour s'organiser, faire ses devoirs.

Les élèves en difficultés

- Repérage:

  - ***Transmissions des informations entre les équipes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème***

  - ***Les parents: rendez vous avec Mme Richet , la CPE et le PP lors du 1er trimestre***

  - ***Mise en place éventuelle d'un protocole personnalisé***

(PPS, PAI, PAP, PPRE, enfants diagnostiqués précoces)

  - ***Le suivi des résultats à chaque trimestre***

Le régime des sorties

	externe	demi-pensionnaire
Sortie en fonction de l'EDT habituel	L'élève reste jusqu'à 12h35 ou 17h05 sauf signature au dos du carnet de correspondance	L'élève reste jusqu'à 17h05 sauf signature au dos du carnet de correspondance
Modification exceptionnelle de l'EDT (professeur absent, …)	L'élève reste jusqu'à son heure habituelle d'autorisation de sortie sauf signature au dos du carnet de correspondance	
Aucune sortie n'est autorisée entre deux plages de cours dans la même demi-journée pour les externes et dans la même journée pour les demi-pensionnaires.		

En cas d’absence

- Prévenir dès que possible le collège par téléphone (même en cas d’absence prolongée, ex. maladie…).

- Penser à remplir un billet vert (dans le carnet de correspondance) à son retour afin de justifier par écrit son absence.

- Bien rappeler à son enfant de passer à la vie scolaire pour déposer son coupon d’absence.

La communication avec les familles

L’ENT avec l’accès à Pronote

https://www.index-education.com/fr/pronote-info191-demo-des-espaces-web-et-mobile.php

La communication avec les familles

Le site du collège:

www.clg-vaillant-argenteuil.ac-versailles.fr

On peut facilement y accéder en tapant collège PVC95

La communication avec les familles

Twitter

@CollegePvc

La communication avec les familles

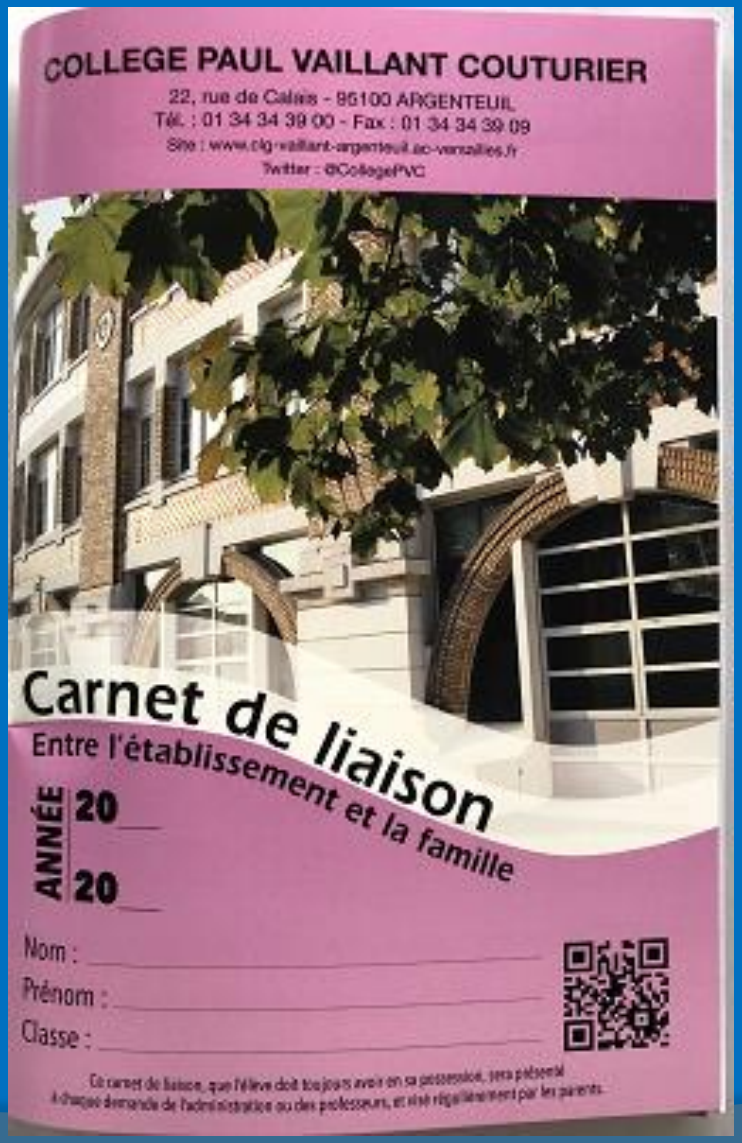

Le carnet de liaison

La communication avec les familles

- les rendez-vous avec
  - les CPE,
  - le professeur principal,
  - les professeurs,
  - la direction
- les réunions et les rencontres parents-professeurs
- Les bulletins trimestriels
- **La réunion de mi-trimestre en octobre**

La communication avec les familles

- Les représentants élus des parents d'élèves

  - au Conseil d'administration
  - aux Conseils de classe

Les professeurs principaux

Qui sont-ils ?

Le professeur principal est un professeur de la classe de 6ème de votre enfant.

Que font-ils ?

Il assure le suivi de la classe dont il est responsable. Il réunit les autres professeurs de la classe pour parler des élèves, préparer et organiser leur travail. Il travaille en étroite collaboration avec les C.P.E., la direction et le service médico-social.

Il est le trait d'union entre les élèves, les professeurs, la direction et les parents.

Chut, on lit!

https://www.youtube.com/watch?v=6xbbcAc6m0o

Le périscolaire

<u>L'Accompagnement Educatif:</u>

- Encadrement du travail personnalisé
- Pratique sportive, artistique ou culturelle
- Pratique orale d'une langue vivante étrangère
- Pratique du numérique

<u>L'Association Sportive:</u>

Association au sein du collège, l'AS, affiliée à l'UNSS, propose des activités sportives le mercredi après-midi, encadrées par les professeurs d'EPS du collège. Pour y participer, il faut adhérer à l'association et y être licencié.

Le Conseil de Vie Collégienne

Des élèves élus par leurs pairs pour faire des propositions pour mieux vivre au collège

- Actions ludiques
- Actions de solidarité….

Le rôle des parents

dans la formation de l'élève au collège

✓ S'intéresser à la journée de son enfant: à son retour du collège, poser des questions, écouter ses réponses

AIDER L'ENFANT

à mieux regarder

à mieux comprendre

✓ Etre attentif à la santé (hygiène, alimentation, temps de sommeil, accès à l'ordinateur et à la console de jeux limité)

✓ Consulter régulièrement le carnet de correspondance

✓ Vérifier la manière dont il s'organise pour ranger ses affaires scolaires à la maison

✓ Suivre le travail chaque soir:

- Regarder son emploi du temps et son agenda
- Vérifier que le travail demandé est effectué

✓ Veiller au soin qu'il apporte à ses cahiers et à ses livres

✓ Prendre en compte les problèmes avant qu'ils ne prennent trop d'importance, faire intervenir d'autres adultes pour les résoudre

✓ Agir en concertation avec le collège

Le Projet d'établissement

- **Axe 1 : TRAVAILLER TOUS ENSEMBLE**
- **Axe 2 : FAVORISER L'AMBITION ET LA REUSSITE DES ELEVES**
- **Axe 3 : APPRENDRE ET AGIR POUR DEVENIR UN CITOYEN DU XXIème SIECLE**

Le Calendrier prévisionnel 1er trimestre

- Vendredi 09 octobre :
  - Bilan mi-trimestre avec rencontre du Professeur principal
  - Elections au conseil d'administration et rencontre avec le PP pour remise bulletin de mi-trimestre.

- Mardi 24 novembre : arrêt des notes.

- Du 30 novembre au 11 décembre : conseils de classe.

- Mardi 15 décembre : rencontre avec le PP pour remise bulletin du 1er trimestre

En conclusion,

Nous poursuivons tous, personnel du collège et parents, le même but:

conduire chaque élève à la construction et à la réussite de son projet scolaire et professionnel.

Il est essentiel que nous poursuivions cet objectif ensemble,
vous et nous.